

tenir coûte que coûte la suprématie sur mer. Ce fut à ce dessein qu'une flotte considérable fut équipée sous les ordres d'un marin entre tous illustre, Lamba DORIA. Le Procurateur de Saint-Marc, qui était alors Andrea DANDOLO, il *Calvo*, s'empessa de convoquer tous les hommes valides pour repousser l'envahisseur, et Marco Polo fut un des premiers à se présenter pour défendre sa patrie. La rencontre des deux flottes eut lieu à Curzola, île des côtes de la Dalmatie, non loin de Lissa. La défaite des Vénitiens fut terrible; il y eut plusieurs milliers d'hommes tués ou prisonniers (7 septembre 1298). Dandolo périt et Marco Polo fait prisonnier fut conduit à Gênes avec ses compagnons de défaite.

A Gênes, Marco Polo fut enfermé au Palazzo del Capitano del Popolo, alors Guglielmo BOCCANEGRA, depuis le Palazzo delle Compere di San Giorgio, à la Piazza Caricamento, qui servit de douane pendant fort longtemps. Ce palais fut donné en 1407 par la République à la Banque de Saint-Georges, qui joua un rôle considérable dans l'histoire de Gênes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi les compagnons de captivité de Marco Polo se trouvait un homme de Pise, appelé RUSTICIEN, auquel il dicta en français ses souvenirs de voyage. Marco Polo rentra à Venise en août 1299; il se maria et mourut probablement en 1325.

Pegolotti. En 1765-66 paraissait à Florence, quoique le titre de l'ouvrage porte Lisbonne et Lucques, un livre en quatre volumes, intitulé *Della Decima e di varie gravetze imposte dal Comune di Firenze Della Moneta e della Mercatura de' Fiorentini fino al Secolo XVI*, dont l'auteur était Gian Francesco PAGNINI del VENTURA de Volterra. Le Volume III contient un traité de *la Pratica della Mercatura* par Francesco Balducci PEGOLOTTI, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque Riccardi à Florence. Pegolotti était au service des BARDI de Florence; nous savons qu'il était à Anvers de 1315 à 1317; il fut transféré à Londres; nous le trouvons à Chypre de mai 1324 à août 1327, puis encore en 1335, époque à laquelle il obtient du roi de la Petite Arménie, pour sa Compagnie, des privilèges commerciaux à